

BILLOM
Communauté

PLU-H Communautaire

***Présentation démarche PLU-H
Club PLUi – 03/10/2017***

Entités paysagères

Légende

-  Tâche urbaine
-  Communauté de communes
-  Communes

Réseaux routiers :

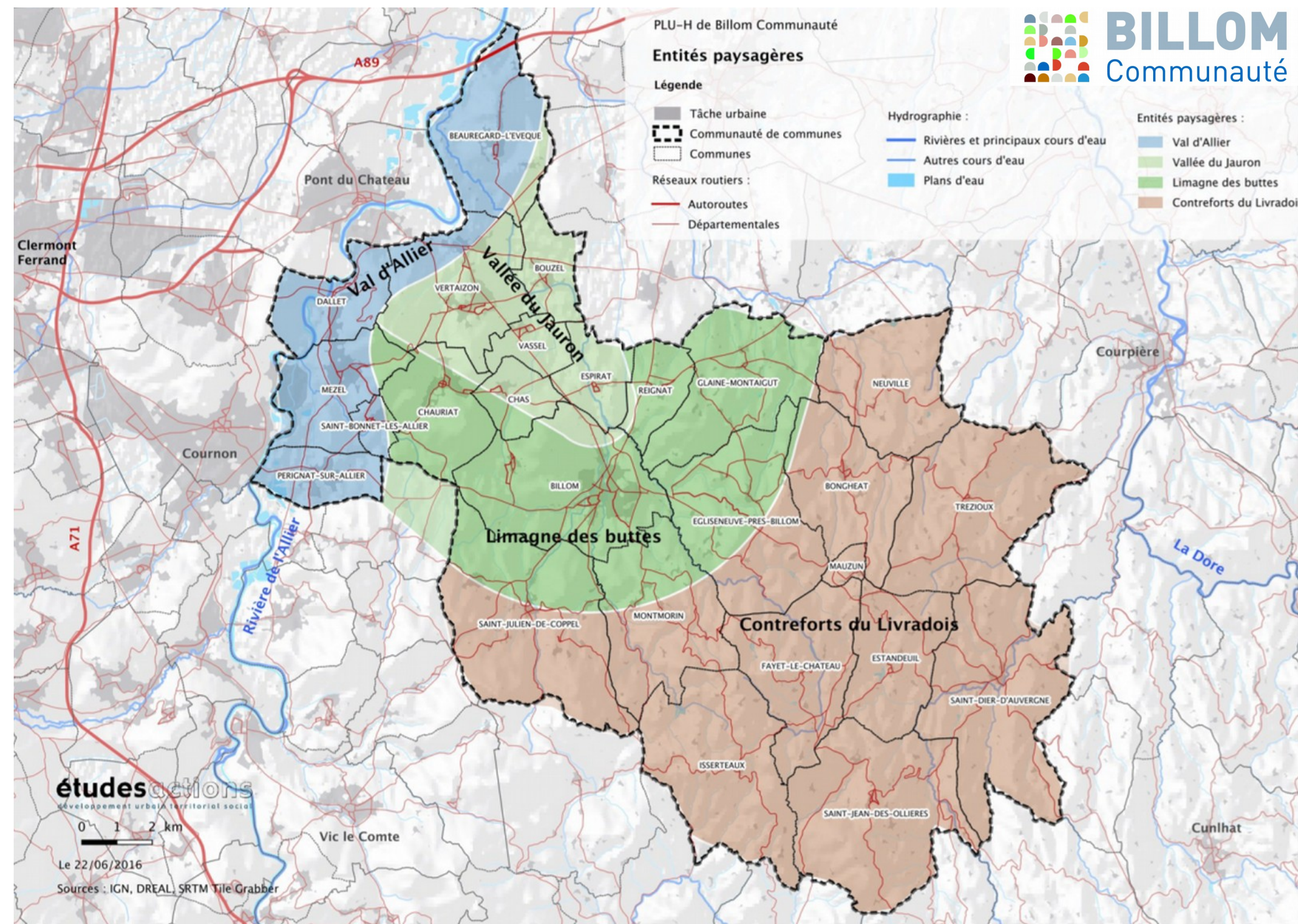
-  Autoroutes
-  Départementales

Hydrographie :

-  Rivières et principaux cours d'eau
-  Autres cours d'eau
-  Plans d'eau

Entités paysagères :

-  Val d'Allier
-  Vallée du Jauron
-  Limagne des buttes
-  Contreforts du Livradois



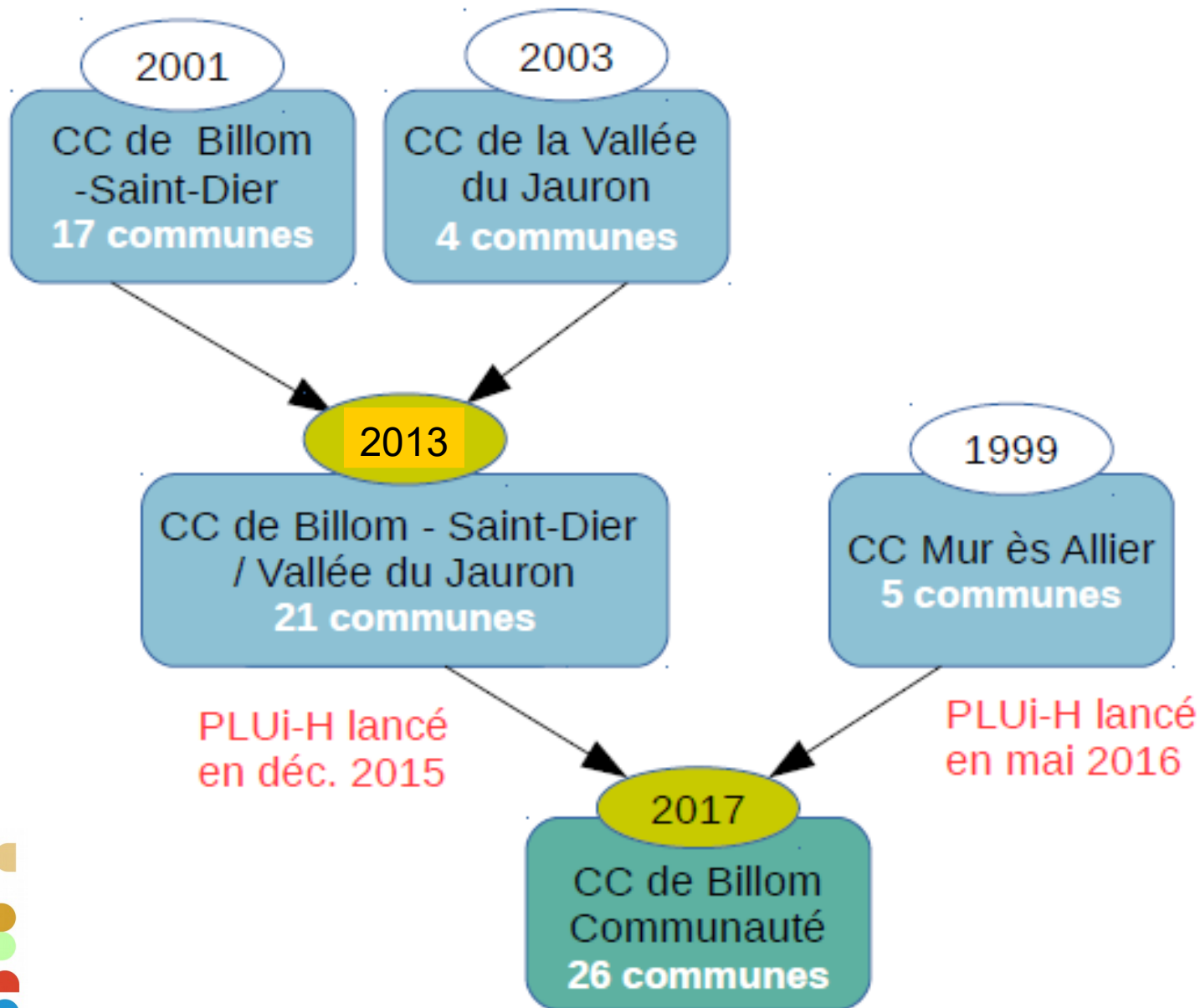
Le contexte local

2 fusions en 2013 et 2017

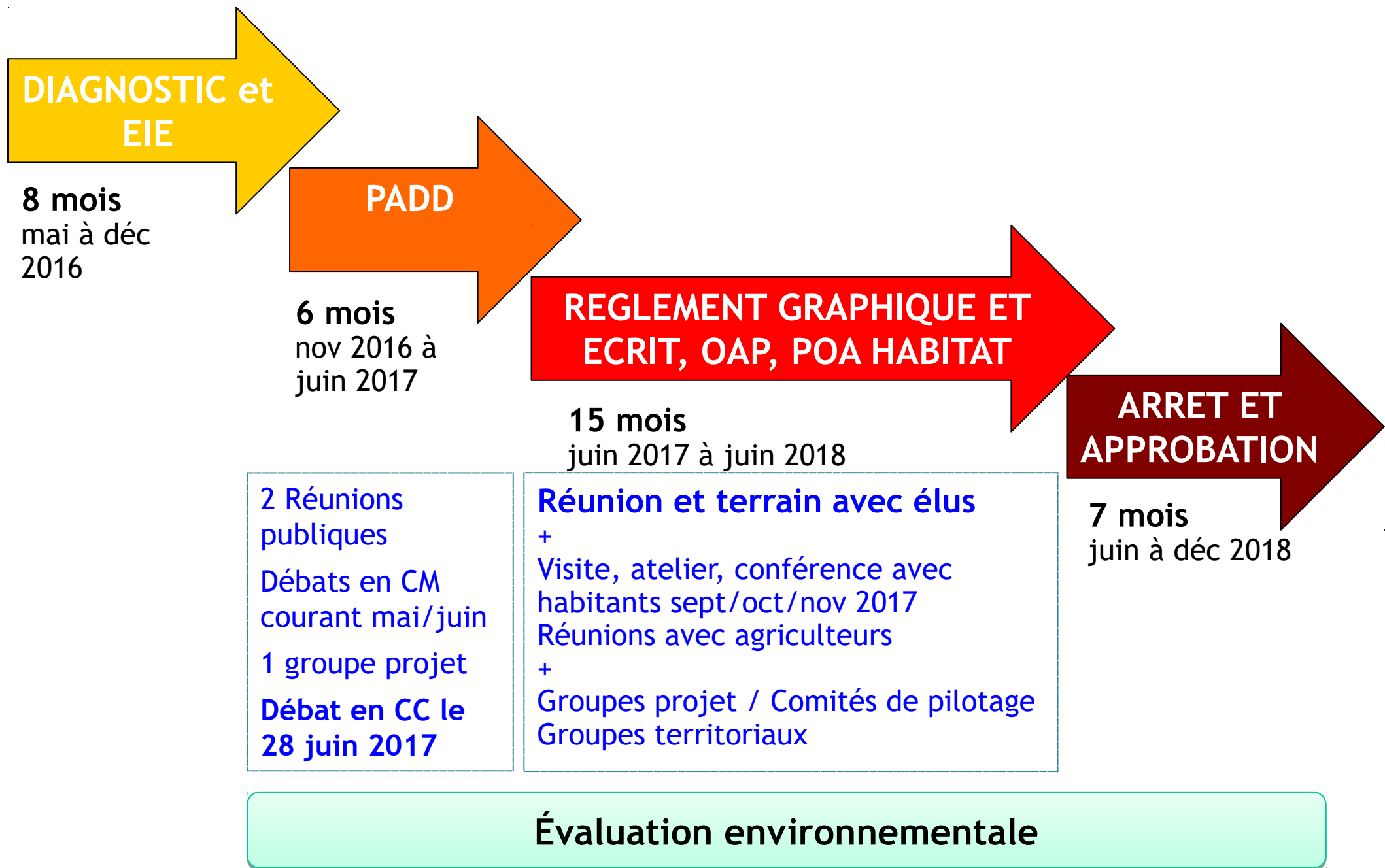


Le contexte local

2 fusions en 2013 et 2017



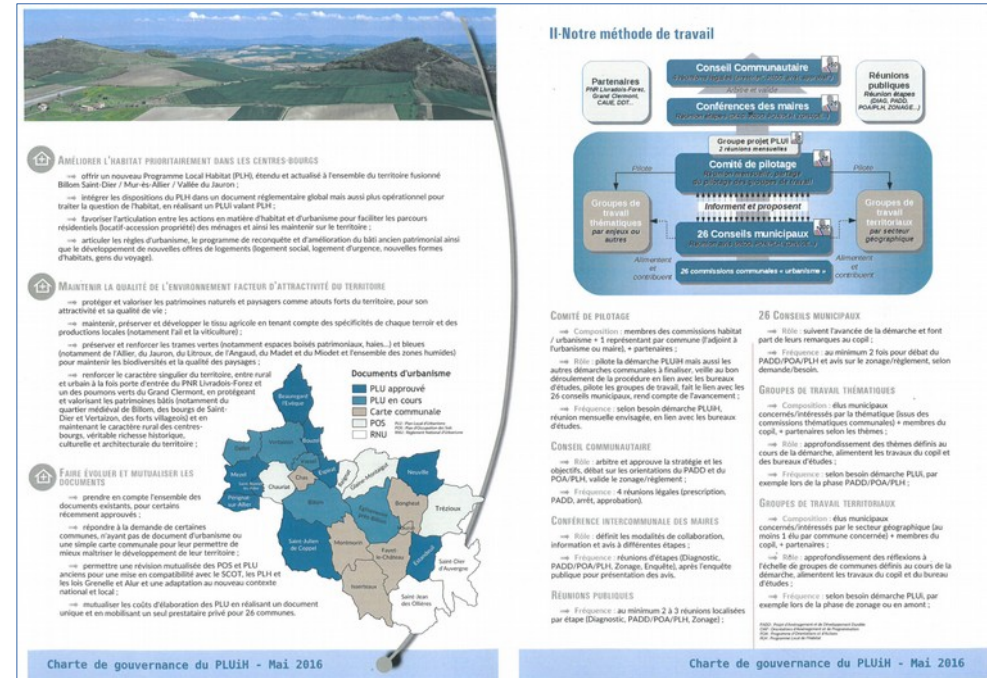
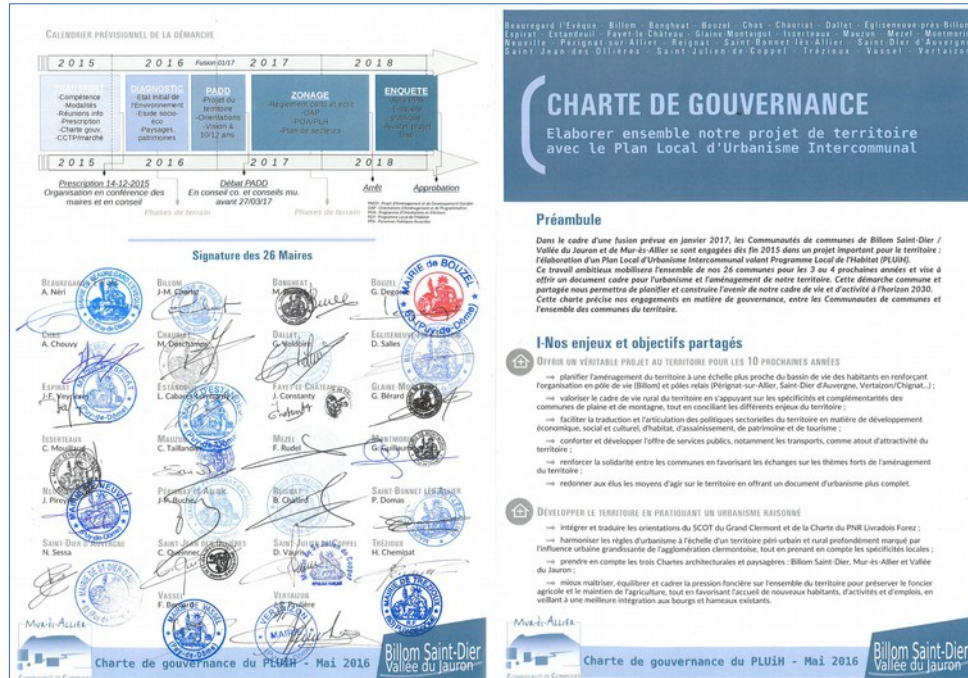
Le phasage et le calendrier du PLUH



PADD : véritable projet de territoire post fusion

- Débats en conseils municipaux en avril/mai 2017 : présentation en amont en conseil communautaire et en conférence des maires
- Accompagnement proposé aux maires
- Débat en conseil communautaire en juin 2017
- **3 piliers** : « GERER DURABLEMENT NOTRE PATRIMOINE »
« VIVRE A BILLOM COMMUNAUTE »
« PREPARER L'AVENIR »
- validation de 4 plans de secteur pour le zonage

Délibération de collaboration et charte de gouvernance

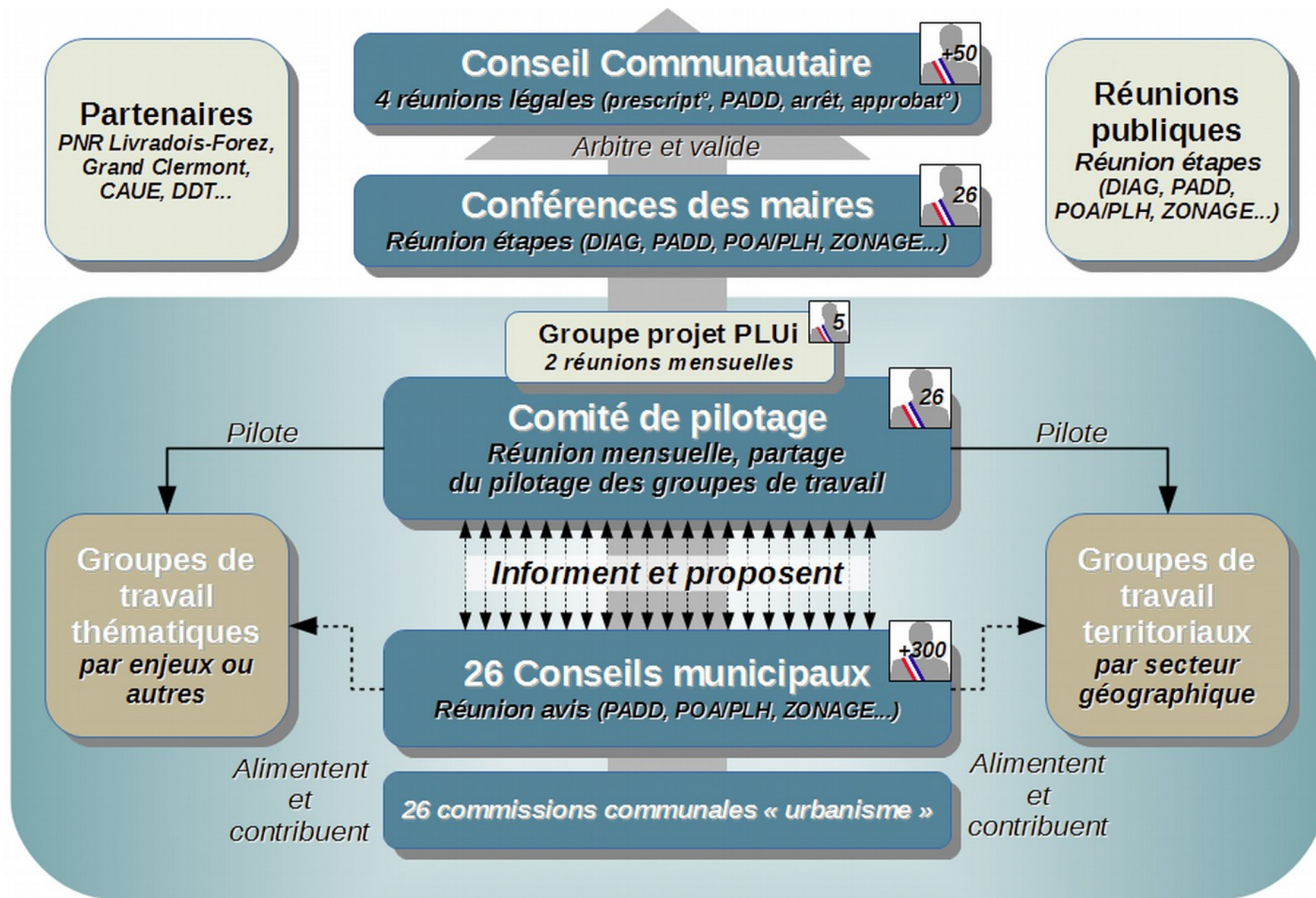


Contenu de la charte :

- enjeux et objectifs partagés du PLUIH
- méthode de travail et organisation
- planning de la démarche

Signée par les 26 maires avant la fusion des 2 EPCI

Méthode de travail



Démarches de concertation : aussi un temps d'échanges avec les élus



En plus des réunions publiques classiques :

- visite et atelier participatif grand public : rendre concret le PLU
- ciné-débat, conférence : aller plus loin, susciter la discussion
- appel à photo (trop faible participation)

Partenariat : CD63 et services PAH / Culture / Urbanisme de Billom Co.

Gouvernance et concertation : points forts / points faibles

Apports de cette gouvernance :

- implication direct des élus municipaux et pas uniquement des conseillers communautaires
- lancement mission d'élaboration du PLU à l'échelle des 26 communes en amont de la fusion
- souplesse des instances « thématique » et « territoriale » fonction des besoins du projet
- délibération de collaboration / charte

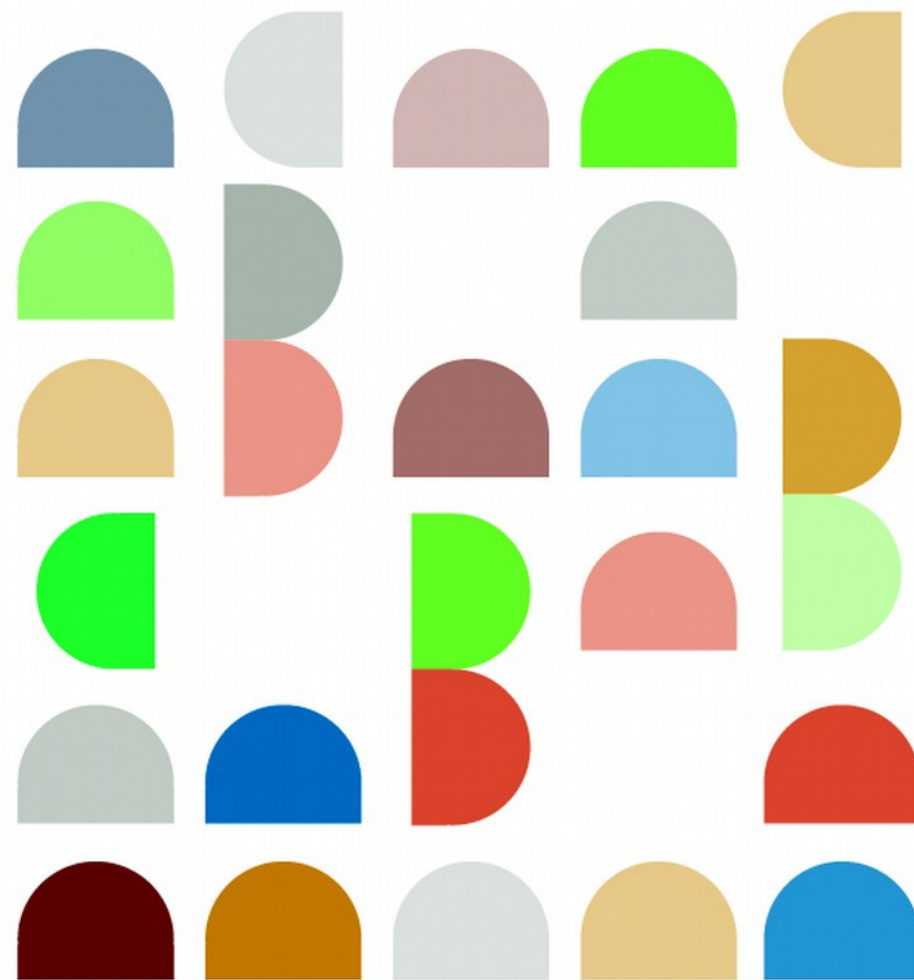
Points de vigilance et questionnements :

- appropriation des élus hors démarche
- implication des communes hors démarche
- décalage entre groupe projet et reste du comité de pilotage

Billom Saint-Dier Vallée du Jauron



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



BILLOM

Communauté

Collaboration avec les communes : les démarches engagées

Elaboration/révision en cours avant transfert :

- en accord avec la délibération de transfert de compétence, la conférence des maires et la délibération de collaboration
- démarches communales poursuivies jusqu'à leur approbation dans les conditions définies par les conseils municipaux
- avec chaque commune organisation pour le suivi des démarches
- modalités juridiques (marchés publics), financières entre la CC et les communes : toutes les démarches sont à la charge des communes concernées (remboursement via AC)

Modifications de documents communaux :

- planning des éventuelles modifications sur 2016/2017
- hiérarchisation des modifications en fonction de leur urgence et importance
- organisation de la démarche de modification avec chaque commune : financement, choix bureau d'études ou en régie.

Documents d'urbanisme

- PLU approuvé
- PLU en cours
- Carte communale
- POS
- RNU

